

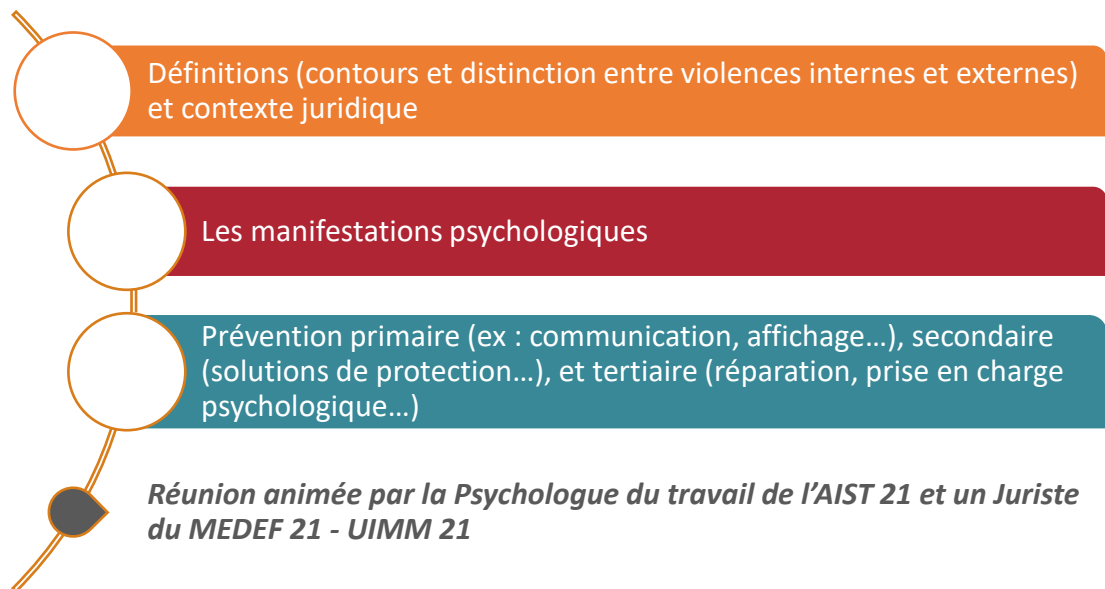
PREVENIR LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail sont un sujet délicat qu'il ne faut toutefois pas banaliser, dans un contexte actuel où la parole se libère.

Vous souhaitez vous informer et/ou contribuer à l'amélioration de la prévention du risque psychosocial au sein de votre structure ?

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, Salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

Programme



Information et inscriptions

- Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Décembre 2020